

Les Échos de Montlaux

bulletin d'informations municipales

AUTOMNE 2020
numéro 22

Ce modeste bulletin, réalisé par nos soins, n'a d'autre but que de créer un lien et de vous informer.

Comité de rédaction : Sylvie Bitterlin - Valérie D'Aquino - Camille Feller - Laurent Joyce / Maquette : Françoise Borel-Pinatel / Décembre 2020



Début du chantier, une grue surplombe le village.

Le mot du Maire

Nous traversons une période difficile pour tout le monde, des injonctions paradoxales en permanence, des cas de Covid-19 même à Montlaux, des attentats... Nous essayons de soutenir chacune et chacun, d'aller de l'avant, de vous offrir plus et de meilleurs services, de renforcer l'attractivité de la commune, de soutenir les entreprises locales en leur offrant du travail. Depuis l'été et jusqu'au 1^{er} novembre, de nombreuses manifestations ont pu se dérouler en adaptant les formats aux règles sanitaires : Fête du village, Journée citoyenne du 14 juillet au lavoir, lectures d'archives, visites du Vieux-Montlaux, Journées du patrimoine, concert de chansons françaises. Nous avons, par solidarité avec des associations, accueilli des activités sportives et de détente à la salle Culture et Loisirs auxquelles se sont inscrites plusieurs Moularaines (yoga des danseurs, qi gong, gymnastique, renforcement musculaire, danse flamenco). Espérons que ces activités et quelques manifestations puissent très vite reprendre dans notre grande salle.

La construction de la nouvelle mairie, d'un bar restaurant et d'un logement à l'étage est commencée. Les travaux vont durer plusieurs mois, il faudra être patient. La commune est désormais en ligne, comme promis dans notre programme, nous avons maintenant un site internet, un nouvel outil pour renforcer les liens entre la mairie et les administré.e.s, pour retrouver les infos, bulletins municipaux, arrêtés... faire des démarches en ligne. Vos suggestions et idées sont les bienvenues. Nous n'avons pas pu faire de réunions publiques, mais ce n'est que partie remise.

Une bonne nouvelle : cette année, le Père Noël distribuera des cadeaux à vingt enfants de moins de 11 ans résidant à Montlaux : un record, mais il faudra adapter la fête au format autorisé par le gouvernement.

Camille Feller

Le secrétariat de la mairie est ouvert
au public le lundi de 14 h à 18 h,
les mercredi et vendredi de 8 h à 12 h
Tél : 04 92 77 09 85
Courriel : mairie.montlaux@orange.fr

<https://montlaux.fr>



Rejoignez-nous sur la page
Facebook « *mairie de Montlaux* »
que nous alimentons régulièrement :
informations, retour en images...
et sur la page Facebook
« *sauvons le Vieux-Montlaux* »
pour le suivi du projet (voir supplément)



■ Noël au village

Cette année, la traditionnelle
fête intergénérationnelle de
Noël ne pourra pas avoir lieu.
Le Père Noël ira au-devant
des petits **le dimanche
6 décembre** et des aînés
dans les jours qui suivent.

Bienvenue à ...

■ Nous avons la joie d'avoir
enregistré trois naissances cet été.



Charlotte et Livio Lévét aux Merens.



Antoine petit frère de Cécile au foyer
de Marie Guillet et Sylvain Eyraud.

Félicitations aux parents.

■ Nous souhaitons la bienvenue aux
trois familles installées depuis cet
été à Grandchamps, avec cinq jeunes
enfants.

À SAVOIR...

■ **Apiculteurs** : pensez à déclarer vos ruches avant le 31 décembre 2020 sur : mesdemarches.gouv.fr

■ **Grippe aviaire** : il est nécessaire de déclarer vos volatiles en mairie, formulaire en ligne sur le site de la commune <https://montlaux.fr>

■ **Solidarité** : Restos du Cœur de Saint-Étienne-les-Orgues (sous condition de ressources) 06 60 99 25 39

■ **MaPrimeRénov'** : une aide adaptée qui vous permet de réaliser des travaux de rénovation énergétique à moindre coût. Infos : www.maprimerenov.gouv.fr

■ Tri des déchets

Appliquons les consignes de tri, nous polluerons moins et économiserons.

Déchets verts : deux composteurs collectifs pour alléger nos poubelles et nos factures. La commune organise chaque trimestre un ramassage.

Inscription préalable en mairie

■ **Adressage** : le processus suit son cours, bientôt vous aurez une adresse normalisée.

■ **Justice** : nos adversaires ont renoncé à faire appel, nous avons donc gagné définitivement nos procès.

■ **Élections 2021** : il y aura les élections départementales et régionales probablement en juin prochain. Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales. Infos : www.service-public.fr

■ Augmentation de la taxe foncière

La ComCom cherche une feuille de route et a proposé des commissions ponctuelles pour récolter des idées. Nous attendons les synthèses. Les intérêts peuvent être divergents entre les communes pauvres et peu peuplées et Forcalquier. L'exécutif de la ComCom a décidé une importante augmentation des taxes foncières. Espérons que cela permettra de rendre de meilleurs services, et non pas d'absorber un transfert de charges de la commune de Forcalquier vers la ComCom, dans le but non dissimulé de baisser les impôts des Forcalquiériens.

Informations municipales

Conseils municipaux : 10-28/07 | 25/08 | 17/09 | 12/11

Lors des derniers conseils municipaux, nous avons pris 26 délibérations. Beaucoup concernent le marché de travaux relatif à la construction de la nouvelle mairie et des bâtiments attenants. Nous avons acheté un C15 pour que l'employé communal puisse se déplacer sur la commune avec le matériel. Nous avons maintenu notre soutien aux associations moulairaines, même si de nombreuses manifestations ont été annulées. Nous avons voté une motion pour le maintien du train de nuit Paris-Briançon et une pour l'ouverture des petits commerces.



Pour connaître les délibérations, consultez le panneau d'affichage de la mairie et notre site Internet : <https://montlaux.fr>



À propos de la régie de l'eau

Le service de l'eau à Montlaux est une régie municipale. Cette régie s'occupe de la production, du traitement, de la distribution et partiellement du retraitement. Il n'y a aucune recherche de profits ou de rentabilité sur la fourniture de l'eau et une partie de la gestion est faite

bénévolement ce qui permet de maintenir un prix « honnête » de l'eau.

La totalité de l'eau utilisée provient de la source communale (de Font Romieu) et dessert 90 % de la population, par 10 kilomètres de conduite. Au cas où un problème surviendrait (analyse de l'eau non conforme, réduction de débit de la source), nous aurions la possibilité d'utiliser l'eau gérée par le syndicat mixte d'adduction d'eau potable Durance-Plateau d'Albion (eau captée en profondeur au niveau d'Aubignosc et desservant une vingtaine de communes).

Nous avons des prestataires extérieurs pour la maintenance des pompes, du système de traitement de l'eau UV (ultraviolet), de la télégestion, nettoyage des bassins, modernisation, recherche et réparations de fuites, renouvellement de matériel, curage et analyses.

La facture eau et assainissement

(pour une consommation ne dépassant pas 300 m³/an)

Pour l'eau : 90 abonnés

Abonnement compteur : 66 €

+ consommation (tranche entre 0 et 300 m³) : 1,1 € par m³ revenant à la commune

Pour l'assainissement collectif qui concerne un tiers des abonnés

Abonnement compteur : 54 €

+ consommation (tranche entre 0 et 300 m³) : 1 € par m³

(permet de financer les travaux nécessaires à la mise en conformité de la station d'épuration qui a 48 ans et à son entretien hebdomadaire)

Pour l'assainissement non collectif : l'entretien et le maintien de la conformité sont à la seule charge des propriétaires. À titre indicatif, on peut estimer que la durée de vie moyenne d'un système d'assainissement individuel est de 40 ans. Coût estimé : 10 000 € sur 40 ans soit 250 € par an, prix auquel il faut ajouter les vidanges régulières (environ 350 €/5 ans), les visites techniques (150 €/5 ans) et les produits d'entretien.

Se rajoutent sur chaque facture, des taxes collectées par la commune et reversées à l'Agence de l'eau qui peut subventionner certains investissements des communes. Redevance visant à une préservation des milieux aquatiques, des ressources en eau et à une réduction des pollutions : 0,27 € par m³.

Laurent

Présentation de nos élu.e.s

Le nouveau mandat a démarré bien étrangement avec les confinements à répétition. N'ayant pas la possibilité de rencontrer les habitant.e.s de Montlaux lors de réunions publiques, j'ai eu l'idée de demander à chaque conseiller de se présenter, de partager ses motivations et ses souhaits pour le village. Pour ne pas trop vous perdre en lecture, vous aurez donc une présentation de quatre conseillers par bulletin. Pour celui-ci, j'ai choisi de vous faire rencontrer deux nouveaux élus et deux anciens : deux femmes et deux hommes. Peut-être ressentirez-vous des affinités avec certains d'entre nous et j'espère que ces portraits vous donneront envie de venir nous rencontrer, de partager vos questions, vos préoccupations, vos envies... Je découvre, comme c'est mon premier mandat, à quel point les conseillers sont sollicités autant par les réunions que par les actions sur le terrain. Même pour un petit village comme Montlaux, le travail est énorme et toutes les bonnes volontés pour nous rejoindre et nous soutenir dans les différentes tâches et projets seront les bienvenues.

Sylvie



Elsa Bellu

Pour le renouvellement de son mandat, Camille Feller voulait faire une liste paritaire homme/femme. Elle m'a sollicitée. Je n'ai pas hésité : mes enfants sont grands, ça m'intéressait de travailler avec les gens qui s'étaient présentés sur la liste électorale. S'engager en tant que citoyenne est important quand on peut le faire pour participer à la vie de la commune... J'ai d'autres engagements à côté donc pas forcément

beaucoup de temps. Par affinité, je me sens plus proche de l'action sociale de par mon métier, éducatrice auprès de personnes en situation de handicap. En tant qu'élue, je pourrais aider les personnes vieillissantes en difficultés à domicile à mettre en place des prestations d'aides, étudier les ressources possibles. J'aimerais organiser des rencontres intergénérationnelles. Je suis partante pour redynamiser le cœur du village, que le village soit attractif pour des familles qui souhaitent s'installer à la campagne. Je suis sensible à l'environnement. J'aimerais encourager les productions locales respectueuses de l'environnement et les artisans locaux. Je souhaiterais aussi développer des moyens pour que les gens puissent venir s'installer et travailler ici.

La culture est importante pour moi. Il est très important d'offrir des spectacles au public local qui n'a pas l'occasion d'aller au cinéma ou au théâtre car tout est trop loin, Forcalquier, Manosque... Je pense qu'il faut aussi proposer des ateliers ou des cours pour que les gens ne soient pas seulement spectateurs mais aussi acteurs. //



Stéphan Belval

J'ai 61 ans, marié et père de quatre enfants. J'ai suivi des études d'horticulture en production florale ainsi qu'en création jardins et espaces verts, deux disciplines qui m'ont apporté rigueur et réflexion. J'ai donc débuté ma carrière dans une entreprise de création jardins/espaces verts du Nord, ma région d'origine et en 1980, en choisissant de venir vivre à Montlaux, j'ai quitté ce domaine par manque de débouchés. Je

me suis alors formé à la maçonnerie pour devenir par la suite artisan maçon. Élu au sein du conseil municipal pour la quatrième fois, je garde la conviction qu'il nous reste une marge de manœuvre importante à ne pas manquer pour faire vivre et se développer notre village au nom du « vivre ensemble ». Travaillant entre autres au sein de la commission Urbanisme, je souhaite mettre à disposition de la commune, mes compétences professionnelles ainsi que mon intérêt pour les questions urbanistiques. Certains projets portés par l'ancienne équipe municipale sont en train de prendre forme comme le bistrot de pays avec son logement ainsi que la nouvelle mairie et le chantier de sauvegarde du Vieux-Montlaux. D'autres sont en préparation comme l'embellissement de l'entrée sud du village avec son lavoir et les jardins partagés ainsi que l'étude de l'aménagement du terrain dans le prolongement de la salle des fêtes ... Nous œuvrons à tous ces projets afin d'apporter un nouveau souffle à notre village ! Je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée. //

Appels d'offres



■ Marché de travaux

Nous avons passé un marché de travaux, avec 12 lots, nous avons obtenu 28 réponses d'entreprises du 04 et 05 et nous avons attribué tous les lots pour un montant correspondant à l'estimatif de l'économiste. Le chantier a débuté, le terrassement est fait. La grue, l'eau et l'électricité sont installées, les fondations sont démarrées. Des réunions de chantier ont lieu chaque mercredi.

ENTREPRISES RETENUES

- **Parraud TPM - Peyruis**
Terrassement - Voirie - Réseaux divers
Aménagements extérieurs
- **Leouffre Construction / Sisteron**
Maçonnerie - Gros œuvre - Façades
- **Garcin Construction bois / Sisteron**
Charpente - Couverture - Zinguerie
- **Dubois Étanchéité / Les Mées**
Étanchéité (bas de mur)
- **Provence Alpes Fermetures / Digne-les-Bains**
Menuiseries extérieures - Fermetures
- **AC-TEC / Furmeyer**
Doublages - Cloisons - Faux plafonds
- **Menuiserie Lungo J. / Le Chaffaut-Saint-Jurson**
Menuiseries intérieures
- **Somarev / Sainte-Tulle**
Carrelages - Faïences
- **KL Ferronnerie / Forcalquier**
Serrurerie
- **Spinelli Bâtiment / Gap**
Peinture intérieure
- **Caparros Électricité / Peyruis**
Électricité / Courants forts et faibles
- **Cap Clim / Peyruis**
Plomberie - Sanitaire - VMC - Chauffage



Amap de Lure

■ L'Amap de Lure recrute de nouveaux clients.

Renseignements : amap.de.lure@lilo.org
Patrick Fabre : 06 12 51 12 07 (après-midi)



■ La cérémonie du 11 novembre au temps du Covid-19 s'est déroulée en petit mais fidèle comité, pour honorer la mémoire des Poilus de 14-18. Ce sont deux jeunes du village qui ont lu les treize noms inscrits sur le monument dont celui de leur ancêtre.



Valérie D'Aquino

Je me suis présentée sur la liste communale car j'avais envie de participer à la vie de notre village, de m'y investir, d'être actrice du territoire dans lequel je vis. Éprise de liberté et de nature, j'ai exercé avec passion mon métier de bergère et fromagère. Le pastoralisme m'a permis d'appréhender la gestion des ressources naturelles et m'a conduite jusqu'à la mythique montagne de Lure. Aujourd'hui, contrainte à la reconversion, je suis à la recherche d'un local qui me permettrait de créer une savonnerie artisanale, une autre forme de transformation chimique des matières premières. J'ai été enchantée par la mise en place des jardins partagés et de pouvoir bénéficier d'un lopin de terre pour y cultiver mes légumes et nourrir mon lien à la terre.

Pour Montlaux, je suis favorable à l'installation de petites structures agricoles, artisanales, à l'accès pour chacun au logement et à la terre, à la préservation de notre bel environnement. Je souhaite aussi poursuivre l'élan de dynamisme et de solidarité, et associer les habitants à nos projets afin de répondre au mieux à leurs besoins. //



■ Mise en valeur du lavoir

Tout a commencé par le nettoyage du lieu, l'élagage des peupliers, le travail de la terre, la volonté de créer des jardins partagés sur un terrain propice jouxtant la surverse de la source. Puis, a suivi cette Journée citoyenne, le 14 juillet, pour nettoyer les abords de la rivière, s'approprier les lieux, restaurer le muret en pierre. René, l'employé communal, a ensuite fait un beau travail de débroussaillage. Récemment, le lavoir qui était fendu, a été restauré (en régie communale), des travaux de maçonnerie pour réparer les fissures et étanchéifier. Alain propose de réaliser la tête du lavoir en pierre de taille. La mairie a fait l'acquisition des terrains juste autour du lavoir. Enfin, des propositions ont été faites par une paysagère pour l'aménagement de ces espaces, lavoir et jardins, pour que tous les Moularains puissent profiter de ce lieu paisible au bord de l'eau.

Valérie



Jean Pemeant

J'ai 76 ans, marié et suis grand-père de trois petits-enfants (22, 11 et 7 ans). J'ai grandi dans une ferme isolée dans la région lyonnaise dans un milieu très rural. Après avoir reçu une formation technique, professionnellement, je me suis orienté vers des activités technico-commerciales dans diverses entreprises comme cadre puis responsable d'agence régionale. Libre penseur, rationaliste militant, j'adhère à plusieurs associations : AFLP (Association française de la libre-pensée), ADMD (Association pour le droit de mourir dans la dignité), AFIS (Association française pour l'information scientifique) et, plus localement, à l'Université populaire graine de savoir et au Club d'altérophilie de Sainte-Tulle.

J'en suis à mon troisième mandat. En 2008, parce que je faisais partie de l'association Bienvenue à Montlaux, Claude Durand m'a demandé de rejoindre sa liste. J'ai accepté et j'ai été élu avec, pour charge, la commission Culture et la commission Sentiers de la Communauté de Commune Forcalquier-Lure. À l'époque, nous n'avions pas de cantonnier et c'est tout le conseil municipal qui assurait l'entretien du village y compris la maintenance du service de l'eau qui nous posait de gros soucis. En 2014, j'ai accepté de conduire une nouvelle liste pour les élections municipales et j'ai été élu maire. En cours de mandat, pour des raisons de santé, j'ai dû démissionner et c'est Camille Feller qui a pris le relais.

Pour le mandat actuel, je suis toujours à la commission Électrification, à celle de l'Eau ainsi qu'à celle des Sentiers. Pour cette dernière, de nouveaux sentiers vont voir le jour à Montlaux : le sentier de la plaine, la traversée du cœur du village et le sentier du Vieux-Montlaux. Toute l'équipe municipale, sous la baguette de « Madame le Maire », accompagne plusieurs projets : la préservation patrimoniale du Vieux-Montlaux, la construction de la nouvelle mairie et du bistrot de pays. Viendra ensuite la nécessité de mettre aux normes la station d'assainissement. Il y a encore du pain sur la planche ! //

Malgré le contexte difficile que nous traversons actuellement, la Municipalité vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Sauvegardons le Vieux-Montlaux



Vue aérienne du site ■
© Florentin Schaal

Une première étape

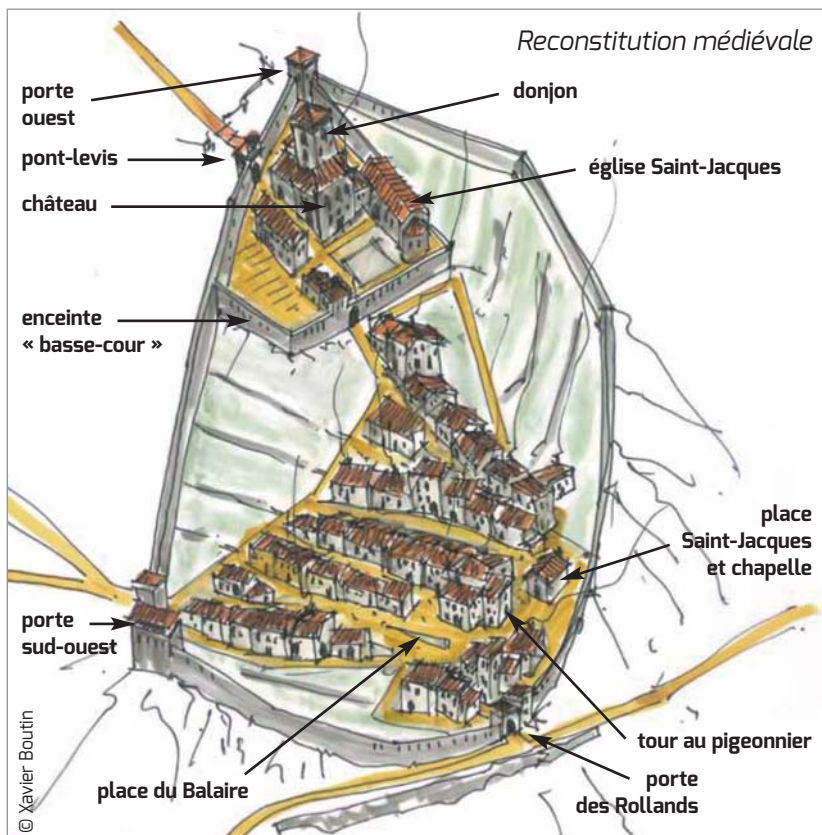
En 2019-2020, des travaux de sauvegarde ont été effectués sur les ruines de l'église Saint-Jacques, vestiges emblématiques de la commune. Après huit semaines de chantier et cinq déplacements d'échafaudage, ces travaux sont terminés et ont rendu l'église bien visible de loin. En parallèle, une étude a été menée par un architecte spécialisé, pour une meilleure connaissance du village abandonné : son histoire, ses trésors, ses dangers, ses potentialités, afin de déterminer comment rendre le site ouvert à la visite de façon pertinente et sécurisée et prioriser les travaux.

Une histoire très ancienne

L'architecte Xavier Boutin a réalisé de nombreux relevés et a fait des reconstitutions depuis l'époque médiévale (avec une part de suppositions) jusqu'à l'époque actuelle. Voici une très brève présentation des résultats. On trouve de nombreuses traces du village de Montlaux dans les archives dès le XI^e siècle. La « vue médiévale » montre une cité organisée en haut de l'éperon rocheux autour du château et de l'église « la motte castrale ». Un premier rempart dit de la « basse-cour » dont des pans sont bien visibles enciint uniquement cette première partie. Les maisons d'habitations en contrebas au sud-est,

avec les rues et des places (celle du Balaire la plus importante et une autre Saint-Jacques autour d'une chapelle du même nom), puis un autre rempart enciint entièrement le site d'1,5 hectare. Il y a alors trois entrées avec chacune une tour, un pont-levis (dont il reste en partie une tour ronde) et un fossé sec au pied du rempart. Le cimetière a été déplacé entre le haut Moyen Âge et l'époque moderne du nord au sud de l'église. Le rempart est en ruine depuis le XV^e siècle, à la fin des guerres de religion. La majeure partie des habitants est allée habiter des « campagnes » dans la plaine fertile. Tous les écarts actuels sont relevés sur la carte de Cassini de 1740 et correspondent à des sources. L'église et la chapelle Saint-Jacques ne sont pas vendues comme biens nationaux à la Révolution, alors que dans la plaine, le moulin de Lure appartenant aux moines de l'abbaye du même nom et le prieuré de Mont Saint-Pierre (en activité pendant plusieurs siècles), le seront. Depuis la Révolution, le conseil municipal a souhaité quitter ce site le jugeant difficile d'accès (il n'y avait pas de pont). En 1840, au moment du déperchement administratif, quand la mairie, l'école, l'église et le cimetière descendent au hameau des Jacons, l'église est sans toiture et quelques maisons sont encore habitées au bas du versant sud du village.

.../...



Un état des lieux intéressant

L'architecte a relevé des ruines, les classant : médiévales ou modernes, en pierres sèches ou à la chaux, stables ou instables. Il a établi un plan des cheminements qu'il serait possible de sécuriser. Le travail rendu permet de passer du cadastre napoléonien (1830) remarquablement précis dans notre cas, à une esquisse rendant compte de la topographie très escarpée du site. Les restes imposants du rempart ouest avec son escalier qui mène au chemin de ronde, une archère et une tour ronde est le vestige extraordinaire car il est très rare que les remparts soient d'origine. Mais le bâtiment le plus remarquable par la qualité de son bâti, mais aussi le plus en danger de disparition, est la tour médiévale transformée en pigeonier que nous sauvegarderons cette année, après il sera trop tard.

Perspectives à court terme

C'est l'ensemble de la tour médiévale et des bâtiments attenants bien visibles qui donnent l'aspect d'agglomération au site. La commune n'est devenue propriétaire de ces bâtiments que depuis peu et n'a pas pu faire ces travaux avant. Il s'agit aussi de redonner une fonction à la bâtisse, en remettant un toit et en créant une petite salle d'exposition. Ces travaux sont complémentaires de ceux de création d'un bar restaurant, car les visiteurs du site consommeront au commerce. Ils permettront d'offrir plusieurs semaines de travail à des entreprises locales et de créer de l'activité sur la commune dans cette période particulièrement difficile. Nous avons obtenu des subventions de la Région, de l'Europe et de la ComCom, mais la part autofinancement est toujours au minimum de 20 %.

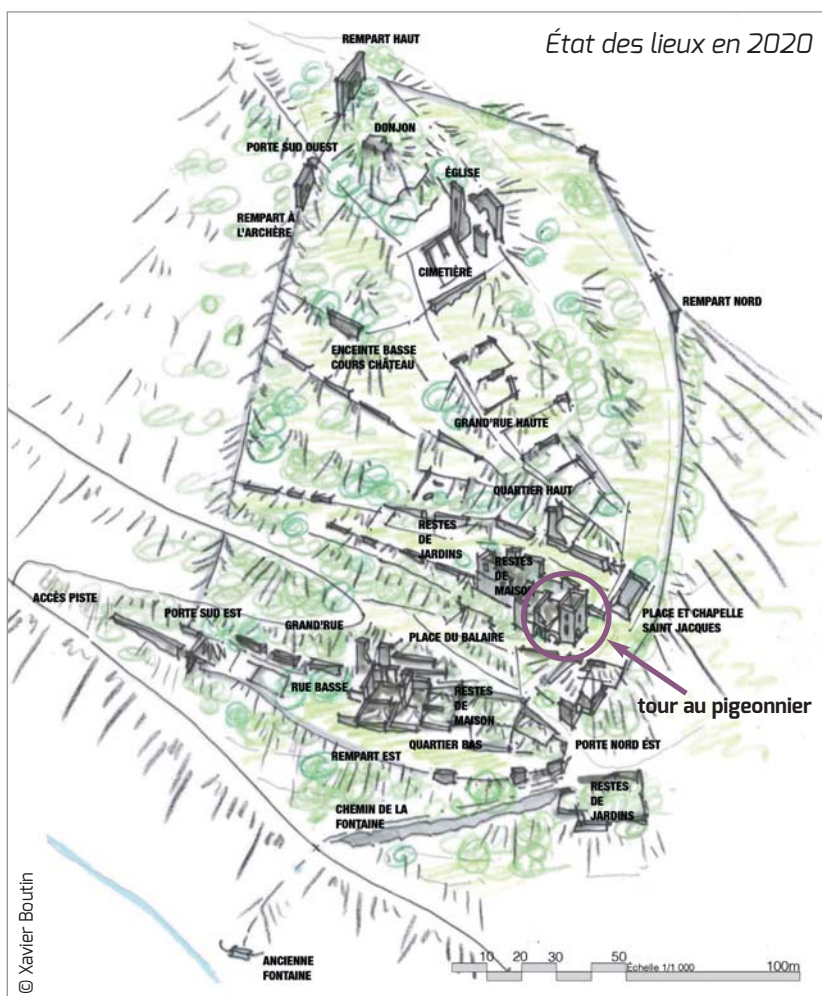
Votre don, même modeste, est très important car le nombre de donateurs comme la somme des dons nous aident à réduire les coûts pour la commune et à obtenir de nouveaux financements, en particulier de la Fondation du patrimoine.

La première tranche n'a ainsi rien coûté à la commune. Nous vous proposons de **parrainer une pierre pour 20 €** (vous pouvez en parrainer plusieurs), de voir votre nom inscrit sur la plaque des donateurs (il y a déjà 180 noms) et de participer à cette aventure collective.

Nous avons procédé à une consultation d'architecte pour la sauvegarde de la tour. Un groupe de bénévoles motivés a effectué de nombreux débroussaillages pour préparer le passage d'un scanner 3D pour un relevé pierre à pierre, en vue de restaurer et aménager un cheminement. Merci à eux.

Le site est dangereux actuellement et interdit au public en dehors des balades commentées que nous avons organisées tout l'été et que nous organiserons une fois par mois dès le 15 décembre.

Camille Feller



Vous trouverez tous les détails sur le site de l'association au.pied.du.mur :

<https://mallefougasse.montlaux.fr>

Je donne ! pour la restauration de la tour médiévale du Vieux-Montlaux

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/tour-medievale-du-vieux-village-de-montlaux>